

**1993 – 2015**  
**22 ans de coopération intercommunale**

*Dans ce numéro :*

*L'Accueil de Loisirs* page 2

*La Maison Des Jeunes* page 3

*Contacts* page 4

**Mars 2015**



Madame, Monsieur,

Ce bulletin hors-série a pour objectif de donner aux familles toutes les informations nécessaires concernant les activités du Centre de Loisirs et de la Maison des Jeunes pour cet été 2015 : Modalités d'inscriptions, pièces à fournir, date de dépôt du dossier...etc

Le bulletin d'informations annoncé pour la première quinzaine de mai sera maintenu mais sa parution nous a semblé trop tardive pour bien préparer les activités de cet été. Les élus tiennent à ce que les inscriptions soient faites dans de bonnes conditions et que les capacités d'accueils

répondent le plus possible aux besoins des familles. Ces dernières devront impérativement être à jour dans le règlement de toutes factures émanant d'un service de la Communauté.

Il me paraît important de préciser que les tarifs ont été validés par le conseil communautaire sur proposition des commissions éducation et enfance jeunesse. La Communauté de Communes conserve à sa charge une partie des salaires et au minimum 20% des coûts des activités proposées pour cet été.

Je vous invite donc à consulter les informations jointes avec la plus grande attention.

Je profite de ce bulletin pour faire un appel aux Associations et aux Passionnés qui souhaiteraient participer à l'animation des TAP (Temps d'Accueil Périscolaire), réorganisés pour la rentrée scolaire de septembre 2015.

**Projet**

Tenir compte du rythme et des besoins de l'enfant,

Permettre aux enfants qui le souhaitent de découvrir des activités culturelles, artistiques, sportives...

Proposer la gratuité des TAP,

Proposer aux enfants accueillis aux TAP le libre choix de participer aux activités proposées.

Aucune activité ne sera obligatoire. Des personnes extérieures pourront intervenir en plus des agents encadrant de la Communauté de Communes.

**Organisation**

Souhait d'uniformiser les écoles du territoire en proposant deux séances d'une heure par semaine dans chaque école. Cela sans toucher aux trente minutes du mercredi midi et sans apporter de modifications aux horaires des transports scolaires. Cette organisation découle des avis émis lors des concertations avec tous les partenaires (enseignants, parents, agents et élus) sur chacun des sites scolaires.

Une chartre « bénévoles » sera mise en place.

Vous êtes intéressés, faites vous connaître auprès de votre école, de votre mairie, auprès de la Communauté de Communes...

Je vous remercie de votre attention

Jean Léger

Des flyers présentant le programme de l'été seront distribués aux enfants début avril, accompagnés d'un coupon réponse. Ils seront également envoyés par mail aux familles.

## L'Accueil de Loisirs

### L'Accueil de Loisirs met en place des activités du 6 au 31 Juillet 2015.

Une période d'accueil la première semaine d'août (du 3 au 7 août) sera possible en fonction du nombre de familles intéressées, (minimum 12 enfants).

Durant cette période, l'Accueil de Loisirs se déroule au **Parc Hippique à Choue**, pour pouvoir accueillir l'ensemble des enfants inscrits aux activités.

Il accueille les enfants de 3 à 11 ans, répartis en 3 tranches d'âge, pour pouvoir respecter les différents rythmes de chacun.

- 3/5 ans (enfants scolarisés)
- 6/8 ans
- 9/11 ans

**L'accueil de Loisirs fonctionne à la journée du lundi au vendredi de 9h à 17h, possibilité de garderie de 7h30 à 9h, puis le soir de 17h à 18h30 (forfait : 2€/créneaux)**

Sur le mois de Juillet, nous proposons différentes activités:

- Intervenants extérieurs (escrime, poterie, boxe, ...)

- Organisation de mini-séjours (base de loisirs de Lavaré, Marçon...) et d'une nuit pour les plus petits sur le Parc Hippique (découverte du camping).
- Sorties extérieures (piscine de Mondoubleau, Karting, zoo, accrobranches...)
- Activités sur le site (activités manuelles, jeux sportifs, jeux d'eau, grands jeux...)



Les horaires restent identiques à ceux cités ci-dessus sauf lors de sorties où les heures de départ et de retour seront communiquées aux parents dans les plus brefs délais par l'équipe. Une réunion de présentation du programme détaillé de l'été est prévue le 12 juin 2015.

### MODALITES D'INSCRIPTIONS ET TARIFS :

**Les inscriptions sont uniquement à la SEMAINE.**

**Toute inscription est FERME et DEFINITIVE** (seules les absences pour maladie, sur présentation d'un certificat médical dans les 48 heures, seront décomptées avec un jour de carence).

#### Modalités d'inscriptions :

##### **Pièces obligatoires du dossier :**

- Fiche de renseignement sur la famille
- Fiche sanitaire concernant le suivi médical de votre enfant
- Copie des pages de vaccins du carnet de santé
- Attestation d'assurance
- Les bons CAF, MSA ou comité d'entreprise
- Certificat de natation 25m pour séjour bord de mer
- Le coupon-réponse des semaines souhaitées

Votre Numéro CAF ou MSA du Loir et Cher doit obligatoirement être complété.

Deux situations possibles :

**1<sup>er</sup> situation :** **Votre enfant fréquente déjà un service de la communauté de communes** (restaurant scolaire, garderie, TAP, centre de loisirs...): **son dossier**, auquel vous avez joint la fiche sanitaire, l'attestation d'assurance et la copie des pages de vaccins **est déjà complet.**

Il vous reste à déposer le coupon réponse des semaines choisies qui se trouvera à l'intérieur des flys distribués dans les écoles, aux dates et lieux indiquées ci-dessous.

**2<sup>ème</sup> situation :** **Votre enfant ne fréquente aucun service de la communauté de communes :** vous devez retirer un dossier d'inscription auprès du secrétariat de la communauté pour le compléter, accompagné des pièces demandées ci-dessus.

Vous déposerez le dossier complet et le coupon-réponse des semaines choisies aux dates et lieux indiquées ci-dessous.

### **Dépôt des coupons réponses et/ou dossier :**

**du 27 Avril au 7 Mai 2015 (du Lundi au Jeudi)  
à la garderie de Cormenon / Centre de loisirs  
(rue du Coteau du parc 41170 Cormenon)  
de 9h-12h et de 13h30-17h**

Au-delà de ce délai, les familles pourront inscrire d'autre(s) enfant(s) sous réserve de places disponibles. Une priorité sera donnée aux enfants résidant sur le territoire de la communauté.

**Les familles recevront la confirmation des inscriptions par la suite ainsi que la facture des activités courant juin pour un règlement avant le 05/07/2015.**

**Le séjour pourra être annulé dans le cas d'un nombre insuffisant d'inscrits (inférieur à 15 ans) sur un projet.**

## Grille des tarifs à la semaine pour les résidents communautaires

**Allocataire  
CAF et MSA**



	Tranche 1 de 0€ à 450€		Tranche 2 de 451€ à 900€		Tranche 3 supérieur à 901€	
	Semaine 1-3-4-5	S2	Semaine 1-3-4-5	S2	Semaine 1-3-4-5	S2
Enfants nés en 2009-2010-2011	60 €	48 €	62.5 €	50 €	65 €	52 €
Enfants nés en 2006-2007-2008	70 €	56 €	72.5 €	58 €	75 €	60 €
Enfants nés en 2004-2005	80 €	64 €	82.5 €	66 €	85 €	68 €

Pour les familles bénéficiant des aides de la CAF ou MSA, variable selon leur quotient, elles seront déduites directement sur la facture ainsi que certaines aides des comités d'entreprises.

Pour les séjours, un coût supplémentaire de 2€/jour sera appliqué aux tarifs indiqués ci-dessus.

**Tarifs hors communauté** : 70% supplémentaire par rapport au tarif.



## La Maison Des Jeunes

La Maison des Jeunes (située dans l'ancienne gare de Mondoubleau) est ouverte aux enfants de 12 ans (nés en 2003) à 17 ans. Libre d'accès et gratuite, elle propose diverses activités : sport, création, cuisine, beauté et bien être, musique et danse, jeux vidéo et internet.

Elle organise des soirées, des sorties gratuites ou payantes certains samedis et durant les vacances ainsi que des séjours en été.

A disposition : un espace de jeux, une cuisine et une cafétéria, un terrain multisports, une salle internet, une salle

d'activités manuelles et de musique, une salle détente – bien être.

L'équipe d'animation accueille les adolescents :

Le Mercredi et le Samedi de 14h à 19h pendant les semaines scolaires

Du Mardi au Samedi de 14h à 19h et jusqu'à 23h en soirée (pendant les vacances)

### Les activités de l'été et tarifs

#### **Semaine Nature et détente**

Pour les 12-17 ans du 06 juillet au 10 juillet.

Rendez vous à la MDJ tous les jours de 9h à 17h, une nuit est prévue en extérieur

Tarifs : 50 €



#### **Semaine Bord de Mer**

Pour les 12-13 ans (avec le Centre de loisirs)

du 13 juillet au 17 juillet ou du 20 juillet au 24 juillet

Tarif : 95 €

Pour les 14-17 ans du 01 août au 08 août

Tarif : 140 €

#### **Semaine Sport et aventure**

Pour les 12-17 ans du 27 juillet au 31 juillet.

Rendez vous à la MDJ tous les jours de 9h à 17h, une nuit est prévue en extérieur.

Tarifs : 50 €

Les après-midis à la MDJ : le programme des activités sera disponible dès le mois de juin.

**La MDJ sera fermée du 03 au 23 août 2015.**

## **MODALITES D'INSCRIPTIONS :**

Une adhésion annuelle obligatoire au tarif de 5€ par jeune.

### **Pièces obligatoires du dossier :**

- Fiche de renseignement sur la famille
- Fiche sanitaire concernant le suivi médical de votre enfant
- Copie des pages de vaccins du carnet de santé
- Attestation d'assurance
- Les bons CAF, MSA ou comités d'entreprises
- Certificat de natation 25m pour séjour bord de mer
- Le coupon-réponse des séjours souhaités

Votre Numéro CAF ou MSA du Loir et Cher doit obligatoirement être complété.

Des aides de la CAF et MSA, variables selon le quotient familial des familles, pourront être déduites des factures ainsi que certaines aides des comités d'entreprises.

**Tarifs hors communauté** : 70% supplémentaire par rapport au tarif de la semaine ou du séjour.

Une réunion de présentation du programme détaillé de l'été est prévue le 19 juin 2015.

### **Dépôt des coupons réponses et/ou dossier :**

**du 27 Avril au 7 Mai 2015 (du Lundi au Jeudi)  
au centre social  
(3 allée de la gare 41170 Mondoubleau)  
de 9h-12h et de 14h00-17h30**

Au-delà de ce délai, les familles pourront inscrire d'autre(s) enfant(s) sous réserve de places disponibles.  
Une priorité sera donnée aux enfants résidant sur le territoire de la communauté.

**Les familles recevront la confirmation des inscriptions par la suite ainsi que la facture des activités courant juin pour un règlement avant le 05/07/2015.**

**Le séjour pourra être annulé dans le cas d'un nombre insuffisant d'inscrits (inférieur à 15 ans) sur un projet.**

Les équipes d'animations sont composées de personnes diplômées :

BPJEPS (Brevet Professionnel Jeunesse Education Populaire et du Sport),

BAFD (Brevet d'Aptitudes aux Fonctions de Directeur),

BAFA (Brevet d'Aptitudes aux Fonctions d'Animateur),

ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles)

Pour compléter l'équipe, des vacataires diplômés sont recrutés selon les effectifs. Des stagiaires BAFA sont également accueillis sur le centre pendant l'été.

## **Contacts**

### **Accueil de Loisirs**

06.07.47.53.40

[alsh@cc-collinesperche.fr](mailto:alsh@cc-collinesperche.fr)

### **Maison des Jeunes**

02.54.89.73.85

[enfance.jeunesse@cc-collinesperche.fr](mailto:enfance.jeunesse@cc-collinesperche.fr)

### **Communauté de Communes des Collines du Perche**

36, rue Gheerbrant, 41170 Mondoubleau

02.54.89.71.14

[dgs@cc-collinesperche.fr](mailto:dgs@cc-collinesperche.fr)

### **Dernière minute :**

Le Dr **Yves GOUX** vous informe qu'il confie ses patients aux bons soins du

**Dr Josep BORONAT-HIDALGO**

Ce dernier débutera ses consultations, sur rendez vous, vers le 7 avril 2015.

Tél : 02.54.72.21.39